

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Environnement](#)



▲ Visite de site par des coopérateurs d'Enercoop. Au fond, les éoliennes plus récentes et grandes de La Palme : une seule produit autant que les cinq anciennes de Port-La Nouvelle. 📷 Photo DR - Photo DR

Publié le 26/12/2018 à 19:47

🕒 /

Modifié le 27/12/2018 à 07:56

💬 11 commentaires 🔄 27 partages 📍 Narbonne, Port-La Nouvelle, Cuxac-Cabardès

ENVIRONNEMENT

Port-La Nouvelle : Un second souffle pour les "vieilles" éoliennes... et après ?

L'électricité du premier parc français est achetée par Enercoop... jusqu'en 2019.

1993 : le premier parc éolien de France est raccordé à La Nouvelle ; 5 machines danoises Vestas sur les hauteurs de l'usine Lafarge. Une époque où l'on ne parle pas encore de transition énergétique, à peine de réchauffement climatique. Un autre temps, où la France redécouvre une technologie qu'elle a abandonnée 20 ans plus tôt au profit du "tout nucléaire". Un symbole pour l'Aude et La Nouvelle, à qui l'État promettait son réacteur atomique... projet atomisé par la contestation populaire locale. Aujourd'hui, ces éoliennes font figure de petits dinosaures. Mais elles fonctionnent toujours aussi bien. Mieux, l'électricité qu'elles produisent est achetée par un acteur français pionnier des énergies renouvelables "coopératives et citoyennes" : Enercoop. Les 5,3 millions de kWh qu'elles injectent chaque année dans le réseau local sont achetés par ce fournisseur "alternatif". Enercoop fait partie du trio de tête distingué par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) sur les offres des fournisseurs d'électricité verte...

L'agence d'État souhaite d'ailleurs qu'un label vienne éclairer les consommateurs sur ces offres qui relèvent souvent d'une démarche purement marketing. En achetant le courant produit, Enercoop a donné une seconde vie à ces éoliennes quand elles sont arrivées en fin de période des contrats

d'obligation d'achat, système de subvention mis en place par l'État. C'était en 2013. Une troisième phase s'annonce l'an prochain avec la fin du contrat de vente directe à Enercoop. Une phase incertaine. *"Au début, nous achetions à la Compagnie du Vent, une entreprise familiale avec qui nous avons un vrai partenariat. Mais son rachat par Engie change la donne"*, avance José Bello, chargé de projets à Enercoop Languedoc-Roussillon. *"Même si Engie développe des énergies renouvelables, cette "major" garde une bonne partie de son activité dans les fossiles, polluantes. Et c'est contraire à notre charte éthique."*

Machines neuves au même endroit ?

Alors quel avenir pour les machines Vestas de Port-La Nouvelle ? Un nouvel acheteur pour leur électricité ? Un démantèlement ? Ou bien un renouvellement... un *repowering*, comme on dit dans la novlangue des énergéticiens ? La troisième option avait été envisagée il y a six ans par la Cie du Vent mais s'était heurtée aux contraintes de la loi littoral. Depuis, les règles ont changé. Et les orientations du Parc naturel régional de la Narbonnaise en matière d'éolien vont dans ce sens du vent : plutôt reconstruire au même endroit, ou "effacer" des éoliennes, que d'ériger de nouvelles machines dans de nouveaux sites. Il faut dire que pour le vieux parc d'Engie, une seule éolienne récente peut produire autant, sinon davantage, que les cinq cumulées ; avec des coûts de maintenance inférieurs puisque les pièces sont neuves. Et sans un impact paysager forcément plus marqué...

Du point de vue d'Enercoop, le *repowering* est une occasion en or pour une réappropriation de ces éoliennes par le territoire. *"C'est la possibilité d'un investissement citoyen sur cette deuxième vie des parcs "repowerés". Il faut que les collectivités en soient informées"*, souligne José Bello. *"Même dans le cas où le développeur/propriétaire a toujours la maîtrise foncière, il aura intérêt à associer les habitants et les collectivités pour s'éviter des oppositions et des recours juridiques... Et faire avec eux de vrais projets de territoire."*

Opportunité pour les collectivités

Une collectivité audoise vient de montrer la voie : la petite communauté de communes de la Montagne noire vient d'être lauréate de l'appel à projet Région/Ademe "énergies coopératives et citoyennes". Deux parcs éoliens de son territoire arrivent au terme de leur contrat d'obligation d'achat : Cuxac-Cabardès et Pradelles. *"Notre idée est de profiter de ce moment pour que la collectivité soit actrice"*, dit Ludovic Saxe, son directeur général des services. *"Nous voulons participer au montage du projet et intégrer les habitants, y compris dans le financement, pour plus de retombées économiques locales et un contrôle de ce qui sera fait."*

L'appel à projets remporté va les aider à financer une expertise indépendante pour atteindre cet objectif. Ce vent porteur pour le "renouvelable citoyen" descendra-t-il jusqu'à Port-La Nouvelle ? La réponse appartient à Engie, l'État pour les autorisations et les collectivités pour la volonté politique de développer l'éolien "autrement".

